

LA LANGUE DE LA POLITIQUE
AU CONGO-BRAZZAVILLE

Du même auteur aux Éditions L'Harmattan :

La langue française au Congo-Brazzaville. Manifestation de l'activité langagière des sujets parlants, 2007.

Coréférents et synonymes du français écrit et parlé au Congo-Brazzaville. Ce que dire veut dire, 2007.

La langue française et le fait divers au Congo-Brazzaville. Quand les mots prennent la parole, 2008.

Grammaire et lexique munukutuba. Congo-Brazzaville, République Démocratique du Congo, Angola, 2009.

La langue française et le fait divers en Afrique noire francophone, 2009.

La langue de la nourriture, des aliments et de l'art culinaire au Congo-Brazzaville, 2009.

Essai sur la traduction : faits divers et lexique français-munukutuba, 2010.

La langue de l'école au Congo-Brazzaville, 2010.

© L'Harmattan, 2012

5-7, rue de l'École-polytechnique ; 75005 Paris

<http://www.librairieharmattan.com>

diffusion.harmattan@wanadoo.fr

harmattan1@wanadoo.fr

ISBN : 978-2-296-96937-7

EAN : 9782296969377

Jean-Alexis MFOUTOU

LA LANGUE DE LA POLITIQUE
AU CONGO-BRAZZAVILLE

*Contexte sociopolitique
et comportements langagiers*

L'Harmattan

Études Africaines

Collection dirigée par Denis Pryen et François Manga Akoa

Dernières parutions

Alhassane CHERIF, *Le sens de la maladie en Afrique et dans la migration. Diagnostic, pronostic, prise en charge*, 2012.

Mahamadou MAÏGA, *Les peuples maliens et africains : 50 ans d'indépendance ou de dépendance ?*, 2012.

Sylvain Tshikoji MBUMBA, *Le pouvoir de la paix en Afrique en quête du développement*, 2012.

Hygin Didace AMBOULOU, *Traité congolais de procédure civile, commerciale, administrative, financière et des voies d'exécution*, 2012.

Jean-Nazaire TAMA, *Droit international et africain des droits de l'homme*, 2012.

Khalifa Ababacar KANE, *Droit portuaire en Afrique. Aspects juridiques de la gestion et de l'exploitation portuaires au Sénégal*, 2012.

Ibrahim GUEYE, *Les normes de bioéthique et l'Afrique*, 2012.

Jean-Bruno MUKANYA KANINDA-MUANA, *Les relations entre le Canada, le Québec et l'Afrique depuis 1960*, 2012.

Célestin NKOU NKOU, *Manuel de gestion simplifiée*, 2012.

Jean-Pierre MISSIE, *Histoire et sociologie de la pauvreté en Afrique, Regards croisés sur un phénomène durable*, 2012.

André MBATA MANGU, *Barack Obama et les défis du changement global. Leçons pour le monde, l'Afrique et la politique étrangère américaine*, 2012.

Clotaire SAULET SURUNGBA, *Centrafrique 1993-2003. La politique du Changement d'Ange Félix Patassé*, 2012.

Elliott Anani SITTI, *Investir en Afrique pour gagner*, 2012.

Edgard GNANSOUNOU, *En finir avec le franc des économies françaises d'Afrique*, 2012.

Philippe NKEN NDJENG, *L'idée nationale dans le Cameroun francophone, 1920-1960*, 2012.

Pierre Esaïe MBPILLE, *Les droits de la femme et de l'enfant : entre universalisme et africanisme*, 2012.

À tous ceux à qui je devais ce livre

Abréviations de mots

<i>Ant.</i>	antonyme.
<i>chap.</i>	chapitre.
<i>Coréf.</i>	coréférent.
<i>dir.,</i>	direct.
<i>fém.,</i>	féminin.
<i>indir.,</i>	indirect.
<i>intr.,</i>	intransitif.
<i>loc.,</i>	locution.
<i>masc.,</i>	masculin.
<i>n.,</i>	nom.
<i>nom.,</i>	nominal.
<i>pers.,</i>	personnel.
<i>plur.,</i>	pluriel.
<i>précéd.,</i>	précédent.
<i>prép.,</i>	préposition.
<i>pron.,</i>	pronom.
<i>pronom.,</i>	pronominal.
<i>sing.,</i>	singulier.
<i>suiv.,</i>	suivant.
<i>Syn.</i>	synonyme.
<i>tr.,</i>	transitif.
<i>v.,</i>	verbe.
<i>V.,</i>	voir (indication de renvoi).

Préambule

Les conditions socio-politiques peuvent-elles – en certaines occasions – être indispensables pour comprendre des actes de langage ? En quelle mesure – dans la diversité des contextes – le langage devient-il politique ? Telles sont les questions qui sont débattues dans ce livre qui entreprend de croiser *linguistique* et *politique* désormais strictement arrimées.

Cette démarche tend à soutenir l'idée que le langage – véhicule d'un contenu informatif – est de nature intrinsèquement sociale et politique. Les enjeux sociaux, en effet, sont essentiels à la réalisation des « actes de langage », en même temps que ceux-ci contribuent de manière décisive aux relations entre les humains, à la vie en société, et à la politique en tant que ce qui est relatif aux affaires publiques. La dimension socio-politique du langage n'est plus alors seulement qu'une sorte d'objet pur, relatif à des structures et contraintes logiques. La dimension intrinsèquement culturelle et sociale du langage ne saurait – au risque d'en perdre la spécificité – être reniée.

En reprenant la théorie des « actes de langage » et la question des performatifs, en étudiant ce que cette théorie peut apporter à une analyse des phénomènes politiques, cet ouvrage montre toute l'actualité de la mise en garde de Bourdieu soulignant que le langage ne peut agir seul et que lorsqu'il a autorité de faire des choses, notamment dans le domaine de la politique, il ne gagne cette autorité que de manière déléguée – c'est-à-dire en étant inscrit dans des relations sociales permettant au locuteur d'avoir, par sa parole, un certain pouvoir sur les interlocuteurs. Tel est le cas de l'ordre, du discours à dimension politique – du discours autorisé qui ne peut se faire valoir comme tel autrement que par une construction – socialement déterminée – du contexte social de réception et d'interprétation.

Mais ce que cet ouvrage montre avec force, c'est le fait que cette articulation entre enjeux socio-politiques et faits

langagiers explicite une donnée essentielle : la malléabilité du langage humain qui fait très vite son utilité comme indicateur du changement social. Le comportement linguistique se modifie en même temps que le contexte socio-politique, l'ivresse du lieu donnant au langage le réconfort « physique » et « moral » dont il a besoin.

Chapitre 1

Les langues au Congo-Brazzaville

1-1. À quoi donc renvoie l'expression « parler la même langue » ?

Le Congo – officiellement République du Congo¹ – dont la population était estimée à 3 702 314 habitants² en 2005, se caractérise par une diversité et une multiplicité des langues en contact. La grande majorité d'entre elles sont des langues bantu appartenant à la famille Niger-Congo et relèvent de quatre grands ensembles : le groupe koongo, le groupe téké, le groupe mbochi et le groupe sangha. On signale cependant l'existence d'un groupe de langues non bantu relevant de la sous-famille oubanguienne et parlées dans l'extrême nord, près de la frontière avec le Cameroun et la Centrafrique (Queffélec A. et Niangouna A., 1990). Très

¹La République du Congo, dit Congo-Brazzaville, est une république multipartite à régime présidentiel, en ce que le président est à la fois chef de l'État et chef du gouvernement. Si le pouvoir exécutif est aux mains du gouvernement, le pouvoir législatif en revanche est partagé entre le gouvernement et les deux chambres du parlement. Avant la guerre civile de 1997, le système gouvernemental du pays était similaire au système français. Ayant pris le pouvoir, Denis Sassou Nguesso suspendit la constitution adoptée en 1992. La nouvelle constitution – adoptée par référendum en 2002 – retourne au modèle antérieur, avec un mandat présidentiel de sept ans et un parlement bicaméral. Le pouvoir exécutif est alors constitué du président de la République (depuis le 25 octobre 1997), et du premier ministre Isidore Mvouba (depuis le 7 janvier 2005). Avec le départ de ce dernier à ce poste le 15 septembre 2009, il n'est plus de premier ministre en République du Congo. Le parlement est doté de deux chambres, l'Assemblée nationale et le Sénat. La première compte 153 membres élus pour cinq ans dans des circonscriptions à siège unique, le second compte 66 membres élus pour six ans par les conseils de communes et de départements. Le Parti congolais du travail est largement majoritaire. Les partis d'opposition sont autorisés, mais il est admis qu'ils n'ont guère la chance d'accéder au pouvoir.

² Sources : *The World Factbook*, CIA, 2006.

localisées, davantage langues de communion plutôt que de communication, les quelques soixante-dix langues ethniques que compte la République du Congo ne dépassent guère le territoire occupé par la communauté ethnique qui leur a donné le jour. Elles se déploient en pure oralité, et leur fonction est strictement vernaculaire (Mfoutou J.-A., 2000 : 8).

En plus de ces langues vernaculaires, se sont développées deux langues à fonction véhiculaire : le lingala et le munukutuba appelé encore kituba, servant pour les communications et les échanges socioéconomiques – de plusieurs régions à la fois du pays et donc parlées par la majorité des populations de ces régions au moins pour l’essentiel – entre populations de langues ethniques différentes. Ces deux langues sont aussi présentées comme « langues nationales », c’est-à-dire comme langues de la nation ou du peuple et reconnues comme telles par l’État. Parce que la langue, c’est aussi de la politique, la constitution de la République du Congo du 20 janvier 2002 dans son article 6 stipule en effet : « *L’hymne national est la « Congolaise ». La devise de la République est « Unité, Travail, Progrès ». Le sceau de l’État et les armoiries de la République sont déterminés par la loi. La langue officielle est le français. Les langues nationales véhiculaires sont le lingala et le kituba.* » Force est de constater ici que si le Congo-Brazzaville ne mène officiellement aucune politique linguistique contre les langues autochtones de communication ethnique, ni aucune en leur faveur non plus, il « refuse » cependant de les « reconnaître » et de leur donner un statut officiel. En revanche, par leur utilisation hégémonique dans le pays – vis-à-vis des langues de communication ethnique –, le lingala et le kituba, seules langues endogènes utilisées à la télévision et à la radio, ont pour vocation de souder l’unité nationale ou par l’extension de leur utilisation parmi tous les résidents du territoire étatique, quelle que soit l’origine ethnique de chacun, de participer à affermir ce qui forme un caractère d’ensemble et d’harmonie entre les Congolais. Ces deux langues donc – du fait de cette espèce de brevet d’existence qui leur est donné – sont en quelque sorte promues à la lumière. Relevons d’ailleurs ici la difficulté qu’il y a – du fait de l’importance comparable de ces deux langues, du fait que la compétition entre elles existe bien, et parce que la langue

nationale s'impose dans un pays non seulement par la volonté politique et intellectuelle, mais aussi et surtout par l'adhésion du peuple concerné –, à exclure l'une des deux pour adopter une langue nationale unifiante. Les politiques linguistiques – entendues comme toutes politiques conduites par un État ou une organisation internationale à propos d'une ou plusieurs langues dans les territoires relevant de sa souveraineté, pour en modifier le corpus³ ou le statut, généralement pour en conforter l'usage, parfois pour en limiter l'expansion, ou même œuvrer à son éradication, *etc.* – ont toujours pris une importance particulière dans les États multilingues. C'est aussi – parce que l'usage de toute langue s'insère alors nécessairement dans des rapports sociaux, des relations de pouvoir ou des phénomènes identitaires – un sujet sensible, face à l'hégémonie de l'une ou l'autre langue. Comment ces conflits – du fait de la coexistence des langues, surtout quand l'une d'elles est issue de la colonisation – sont ou peuvent-ils être résolus, notamment dans la vie politique ? Suffit-il de parler la même langue pour se comprendre et bâtir l'unité nationale ? Parler la même langue est certes commode et une condition nécessaire pour communiquer, mais – parce que le langage peut être manipulé et utilisé à des fins perverses – cette condition n'est pas suffisante pour se comprendre et bâtir l'unité nationale. À quoi donc renvoie l'expression « parler la même langue » ? Pour autant peut-être ces deux langues sont-elles décrétées conjointement « langues nationales » – dans un pays où les hostilités communautaires ethniques sont loin d'être rares⁴ –

³ Une politique linguistique peut consister à faire évoluer le corpus d'une langue en adoptant un système d'écriture, en fixant le vocabulaire par l'établissement de lexiques ou de dictionnaires, en arrêtant les règles grammaticales et orthographiques, en favorisant la création terminologique pour en limiter les emprunts aux langues étrangères, *etc.* Ajoutons qu'une politique linguistique peut même tout simplement consister à modifier le nom d'une langue, comme nous le voyons ici avec le *munukutuba* appelé aussi officiellement *kituba*.

⁴ Alors que les premières élections congolaises ont lieu en 1959, celles-ci donnent lieu à des affrontements entre militants politiques. Alors qu'il accède à l'indépendance le 15 août 1960, le pays connaît ensuite plusieurs changements de régime, plusieurs assassinats politiques et passe du marxisme-léninisme au libéralisme économique [...]. Après un soulèvement général en 1990, une nouvelle constitution est adoptée en 1992 et le régime renoue avec le multipartisme [...]. Le

simplement pour tenter de garder la paix sociale par quelques facilités d'expression, en l'absence de langue nationale vraie unificatrice. C'est le choix d'une langue nationale – choix politique et regard moral à la fois destiné à rebâtir un consensus national mis en cause par la crise identitaire – qui crée l'identité et le lien national, et qui devient quelques générations plus tard une langue maternelle – entendue comme langue apprise en premier par l'enfant et assimilée de manière inconsciente et non intentionnelle – pour la grande majorité de la population concernée. C'est une langue qui naît de la vie de l'Homme, la vie de la société, la vie du monde, une langue qui crée en chacun des perspectives en même temps qu'elle donne de l'ampleur et de la profondeur à la vie de tous, à travers les sciences, la philosophie et l'art, une langue qui relie la connaissance et l'action, une langue qui en plus de conduire à un art de s'exprimer conduit à un art de vivre ensemble, une langue qui ne tend donc pas seulement à interpréter le monde, mais à le transformer. La force de la langue nationale, c'est de restaurer un lien entre les concitoyens et le monde réel, de rebâtir une économie de l'être-au-monde, une intelligence de ce qu'il est. La recherche d'une langue commune à tout un peuple

Congo connaît ensuite une succession de trois guerres particulièrement ravageuses, provoquant d'importants dégâts (1993, 1997, 198-1999). Les premiers affrontements ont lieu entre les partisans du président Pascal Lissouba et ceux du maire de la capitale Bernard Kolélas. Aussi peut-on lire dans Kouvidibila G.-J. (2000 : 226-232, vol. II) : « [...] *L'avenue de l'OUA, unique voie d'accès aux quartiers d'extrême sud de la capitale, est coupée. Elle est creusée à plusieurs endroits par des militants drogués. Ils agressent toute personne étrangère à leur parti, les non lari et tous ceux qui s'entêtent encore à aller travailler, y compris les fonctionnaires de l'OMS qui ont leurs bureaux de l'autre côté du fleuve Djoué [...] Les manifestants dispersés par la fusillade du CCF se ruent sur le marché Total de Baongo. La succursale de la Banque UCB est pillée. Les magasins aussi, mais les casseurs sélectionnent. Les dépôts et commerces des originaires du Pool sont épargnés. Des inscriptions à la craie signalent sur les portes des magasins, ceux qu'il ne faut pas toucher. On aurait dû une opération préparée à l'avance. Les manifestants s'acharnent particulièrement sur les magasins des étrangers, mais tous ne sont pas touchés. Le magasin de Mme Nimi-Madingou, homme du pouvoir, est pillé et saccagé, en raison de ses origines Nibolek. » [...]. Par la suite, ayant fait alliance, les partisans du président Pascal Lissouba et ceux du maire de la capitale Bernard Kolélas combattent les supporters de l'ancien président Denis Sassou-Nguesso, vainqueur de la guerre civile.*

exige d'abord que ce peuple vive d'une *vie unanime* : âme collective qui se crée, évolue et disparaît avec la fin du groupe, même si le moi, la conscience, peut réagir contre cette fusion dans la collectivité, prendre des distances avant de revenir à elle. Tant que la nation restera divisée en groupes fermés – et parce la langue nationale doit opérer, dans le contexte spécifiquement congolais, une synthèse entre des tendances opposées –, comment se propagerait une langue endogène commune ?

Apporté par le colonisateur au 19^e siècle, parlé et écrit par une élite intellectuelle et politique du pays, utilisé pour les actes officiels et à tous les niveaux de l'enseignement – à cause de la multiplicité des langues endogènes –, le français est la langue officielle de la République du Congo. Langue majoritaire, langue de l'État et de son administration donc, le français est favorisé – puisque de par son statut de langue officielle, on augmente ainsi sa visibilité – aux dépens d'autres langues parlées dans le territoire relevant de la souveraineté nationale. La position dominante du français et la situation de dominées des langues endogènes semblent en fait perçues ici comme les marques d'une évolution inéluctable face à laquelle les volontarismes politiques seraient impuissants. Selon la Délégation de la langue française et aux langues de France (2006), il serait parlé par 30% de la population congolaise. Disons tout de suite cependant que ce n'est pas une science exacte que de mesurer combien de personnes parlent une langue : qu'est-ce que cela veut dire que parler une langue ? Faut-il prendre en compte les locuteurs qui la parlent comme langue première, ou langue seconde, ou ceux qui la baragouinent ? Selon une étude de Massoumou O. et Queffélec A. J.-M. (2007), 88% des Brazzavillois de plus de 15 ans déclarent avoir une expression aisée à l'écrit en français. Présente sur l'ensemble du territoire congolais, et utilisant le français à tous les niveaux et de façon exclusive, l'institution scolaire favorise davantage la diffusion de cette langue : le taux de scolarisation se situant entre 90 et 95%. Avec un taux de 57%, l'alphabétisation est un autre élément qui contribue à la diffusion de cette même langue (Mfoutou J.-A., 2009_e). Quoi que l'on ait pu en dire cependant, cette langue côtoie en fait

quotidiennement les langues endogènes ; les sujets qui parlent le français recourent aussi aux langues endogènes, la langue du colonisateur n'ayant pu éliminer – tout au moins pas encore – les langues endogènes à cause sinon d'un sentiment, du moins d'une volonté consciente de résistance de la part des différentes communautés ethno-linguistiques de se reconnaître dans la langue du colonisateur. En revanche, nous voyons ici à quel point, bien que inégalement réparties sur le territoire national, les différentes langues en présence sont reliées entre elles par les pratiques langagières des bilingues qui les font se côtoyer, provoquant des interférences phonétiques, lexicales, syntaxiques, *etc.*, et qui font que les langues de communication ethnique gravitent autour des langues de communication interethnique (lingala, munukutuba) qui gravitent à leur tour autour du français. Ce qui veut dire que c'est le français – langue à rayonnement politique, économique, culturel très important, qui dépasse largement les frontières du pays – qui, en définitive, semble être ici le pivot de gravité – en tant que centre d'attraction en vertu de la gravitation⁵ – du système. Subissant son attraction, parce que son influence est d'une grande puissance, tout Congolais, ou presque, ressent en effet sinon le besoin, du moins la nécessité de pratiquer cette langue, voire de l'utiliser – dans maintes circonstances – à la place de sa langue de communication ethnique ou du lingala et du munukutuba.

Devenue très vite langue exclusive de l'enseignement, elle se diffuse cependant aussi de manière spontanée au hasard des contacts entre locuteurs lettrés et non lettrés (Mfoutou J.-A., 2000 : 9). Pour beaucoup de sujets l'apprentissage du français se fait donc

⁵ Le terme de « gravitation » est employé depuis l'époque de Newton (1643-1727) pour désigner le mécanisme de l'attraction résiduelle mutuelle agissant à distance entre les objets, indépendamment de la nature spécifique de la matière dont ils sont constitués. Newton comprend que les objets s'attirent les uns les autres et que la gravitation est une force. Il est en effet le premier à penser que la pesanteur, qui fait tomber une pomme d'un arbre vers le sol, n'est pas limitée à une certaine distance de la Terre, mais que son action doit s'étendre beaucoup plus loin, même jusqu'à la lune (...). En faisant des calculs, il a prouvé que la chute de la pomme et le mouvement circulaire de la lune autour de la Terre sont causés par la même force : la gravité.

sur le tas, par approximations successives, et surtout sous forme d'une langue strictement orale et non normée à leurs yeux. Aussi son usage est-il marqué par le souci d'efficacité et d'économie d'effort, ce qui finit par réduire cette langue à n'être qu'un instrument de communication. Rien d'étonnant alors que les énoncés produits s'écartent du français dit de référence.

1-2. Ce que les hommes recherchent, ce n'est pas spécialement telle ou telle conduite langagière...

Depuis les dernières guerres civiles de la décennie 1990 qui ont secoué le Congo – parce que le lingala⁶ est perçu comme la langue des ressortissants du Nord, le munukutuba ou kituba⁷ comme la langue des ressortissants du Sud – le français, ne connaissant plus de frontière, est devenu la langue refuge des Congolais pour ne pas trahir leurs origines géographiques et ethniques. Aussi, face aux violences exercées par les milices à l'encontre des ethnies adverses, les Congolais se sont réfugiés dans les fiefs respectifs de leur groupe ethnique certes, mais aussi dans un certain type de comportement langagier qu'il convient d'analyser et de comprendre. Ce qui a donné lieu, entre 1993 et 1999, à un véritable chassé-croisé de réfugiés entre les quartiers sud et les quartiers nord de la capitale congolaise, les Laris rejoignant Baongo appelé aussi Sarajevo, les *Nibolek* rejoignant Mfilou surnommé Beyrouth, pour ne plus subir les exactions des Cobras, troupes armées adverses et vainqueurs de la dernière guerre civile. Depuis lors, les Brazzavillois ont pris l'habitude de

⁶ Langue du fleuve et des échanges commerciaux, le lingala est surtout parlé dans le Nord du Congo et à Brazzaville où ses locuteurs habitent principalement les quartiers nord (Poto-poto, Mougali, Ouenzé, Talangai, Mikalou).

⁷ Compréhensible par les locuteurs ayant pour langue maternelle une des variétés dialectales koongo, le munukutuba est parlé le long du chemin de fer reliant Brazzaville à Pointe-Noire. C'est la langue véhiculaire du Sud du pays, notamment à Pointe-Noire la capitale économique. Il a comme limite nord, Brazzaville où ses locuteurs occupent les quartiers sud (Diata, Mfilou-Moutabala, La Base, Mpissa, Makélékélé, Baongo).

limiter les déplacements interquartiers, ou alors quand ils sont obligés de les faire – parce qu’ils savent qu’un individu qui ne pratique pas la langue d’une ethnie donnée est tout de suite identifié comme étranger et est repoussé par les membres de l’ethnie considérée –, ils se gardent bien de trahir leur origine ethnique⁸ – entendue comme groupement humain homogène dans la culture, la langue, *etc.* – ou géographique en ayant recours au français plutôt qu’aux langues locales congolaises. « *C’est que, observe justement Dominique Ngoïe-Ngalla (1999), l’ethnie est, par nature, quête permanente du sein maternel, recherche anxieuse d’intégrité et d’intimité qui pousse au repli de soi sur soi, et engendre la phobie de l’autre comme autre, et donc dangereux. L’ethnie sur ces bases opère une division dichotomique du monde entre les bons (nous) et les méchants, les autres qu’il faut pour notre survie fuir ou combattre. « L’autre, s’il n’est pas moi, je veux, ou bien qu’il le devienne, ou bien qu’il disparaisse ». La promesse d’enrichissement que représente l’autre différent n’est pas ce que nous saisissons d’abord, face à lui. Et l’altérité et la différence brutalement placées face à face devant une autre altérité et une autre différence, loin de s’ajuster en une heureuse et bénéfique complémentarité, produisent du désordre, si n’intervient quelque principe de régulation qui les intègre au sein d’une alliance productrice d’ordre. Maladie ou péché, peu importe. L’important c’est de savoir ce qu’on en fait, comme dit le philosophe. Pour n’avoir pas voulu savoir ce qu’il fallait en faire, et comment le faire, le Congo-Brazzaville est depuis les échauffourées de 1959 jusqu’à la tragédie d’aujourd’hui, le théâtre désolé où, campés chacun sur leurs positions et séparés par un fossé de haine et de sang régulièrement élargi et arrosé s’affrontent les particularismes culturels dont il est fait.* »

Certes une ethnie se différencie des autres ethnies par son mode de vie, le type d’économie, que par la « religion », mais il reste que la langue est l’un des plus nets instruments et des plus

⁸ On voit une complicité profonde entre le rejet de l’étranger sur la base de l’ethnie et le jeu des mots sur la notion même d’ethnie péjorée par le locuteur congolais : *ethnisation, ethniser, ethnodémocratie, ethno-régional, ethno-régionaliste*. Voir aussi les jeux de mots à partir de ce qui fonctionne ici comme un synonyme de « ethnie », la « tribu » : *tribal, tribalisation, tribaliser, tribalisme, tribaliste, tribodémocratie, tribu-classe, tribucratie*. Voir chapitre 3.

spectaculaires signes de l'ethnicité. La langue nous importe tellement, elle nous touche si profondément qu'il faudrait avoir perdu tout sentiment pour demeurer indifférent à ce qui concerne sa réalité. La langue française, devenue intégralement marchandise, devient la marchandise vedette de l'espace communicationnel congolais. Elle est acquise et pratiquée par les Congolais spontanément dans les multiples expériences suscitées par le contact avec leur environnement immédiat, selon des rapports sensibles tout aussi immédiats. Car le but visé est clair et toujours le même : parvenir à l'existence du locuteur. Ce qui implique justement la prise en compte du vécu existentiel qui plonge ses racines dans le plus intime de l'expérience subjective et sociologique. Ce que les hommes recherchent ce n'est pas spécialement telle ou telle conduite langagière, mais ce en vue de quoi ils ont telle ou telle conduite langagière. Bien plus, on voit ici comment le langage lui-même devient le vecteur d'une idéologie, comment il construit un certain nombre de représentations idéologiques qui s'imposent à une communauté linguistique comme étant la vérité sur certaines choses (discours colonialistes ou de type anticolonialiste, discours officiel ou de type contestataire, *etc.*). Il serait désormais intéressant de voir comment ce type de discours peut créer de manière performative la définition de ce dont il parle, et comment il peut parfois réussir à l'imposer dans la réalité, dans la construction de normes de perception.

Ainsi – le statut officiel et les avantages de toutes natures liés à la connaissance du français étant autant de facteurs qui favorisent son expansion –, il assure désormais son avenir aux côtés des langues endogènes. Si Massoumou O. (2001 : 73-78) donne une indication sur le nombre de locuteurs et la vitalité de cette langue en affirmant que 88% des Brazzavillois de plus de 15 ans déclarent avoir une expression aisée à l'écrit en français, cette donnée reste probablement en deçà de la réalité quant à l'usage proprement dit de cette langue, puisque l'étude ne tient compte que de ceux qui écrivent le français. Sont donc écartés ceux qui comprennent, parlent, lisent – ceux qui pratiquent seulement oralement – cette langue, sans pouvoir l'écrire. Les fonctions du français au Congo débordent celles qui lui étaient assignées jadis – école, administration, *etc.* – pour assumer celles

qui étaient réservées aux langues endogènes (famille, marché, *etc.*). Aussi pouvons-nous constater aujourd'hui que beaucoup de Congolais commencent à assimiler le français non pas par l'étude de l'alphabet, la lecture et l'écriture, la construction consciente et intentionnelle d'une phrase, la définition et la signification d'un mot, l'étude de la grammaire, *etc.*, mais de manière inconsciente et non intentionnelle. Le développement du français au Congo et en Afrique francophone se fait donc de plus en plus de bas en haut, ce qui n'est pas le cas du développement de la langue étrangère qui s'opère de haut en bas⁹. De ce point de vue – parce qu'aucune langue n'est étrangère en soi, parce que ce n'est que d'un point de vue existentiel qu'une langue peut être dite étrangère – le français n'est plus, sociologiquement parlant, langue étrangère en Afrique francophone. Articulant des paramètres aussi bien individuels que sociologiques donc, il se transmet aux individus dans le processus d'apprentissage et de socialisation/individuation¹⁰. Il émerge de l'interaction même des individus dont la dynamique constitue concrètement la réalité sociale, son acquisition s'effectuant dans un mouvement qui va de l'extérieur du sujet vers l'intérieur, la conscience en tant que connaissance qu'a le sujet parlant de ses pensées, de ses sentiments, de ses actes, de sa conduite langagière, et de son rapport à l'objet langagier dans un univers social donné. C'est la réalité sociale qui détermine le comportement langagier du sujet parlant. Nécessité sociale, parce que point de contact entre les êtres, rapport à l'autre, expérience du monde dans lequel on vit, le comportement langagier, en effet, ne se meut pas dans une fiction que l'être parlant se construirait, mais bien dans la vie réelle – avec ses règles et ses obstacles – dans laquelle il trouve sa raison d'être et son accomplissement. C'est dans la vie réelle – la vie de chaque jour – que le sujet parlant cherche à parvenir à la communication, à la connivence, à la communion avec autrui, en même temps qu'il court le risque d'une rupture, d'une exclusion, d'une excommunication.¹¹

⁹ Le sujet parlant assimile à l'école une langue étrangère tout autrement qu'il n'apprend sa langue maternelle. On peut dire que cette assimilation prend de plus en plus – aujourd'hui – une voie directement opposée à celle qu'emprunte le développement du français au Congo.

¹⁰ Voir par exemple l'article « Grand Niari », chapitre 3.

¹¹ Voir chapitre 4.

Chapitre 2

Une langue qui s'ouvre à l'espace et qui se laisse pénétrer par lui

Chacun sait que toute langue vivante change à tout moment, et non seulement parce qu'il s'y crée en permanence des formes nouvelles pour des objets nouveaux ou des notions récentes, mais aussi parce que la langue elle-même est une organisation d'éléments dépendants et solidaires entre eux qui lui donnent sa forme, sa cohérence. Pendant longtemps, on a cru qu'à partir du moment où c'est à partir de Paris que s'est diffusé le français, il fallait par conséquent parler cette langue – partout – comme on l'enseigne, comme elle est supposée être parlée à Paris, comme on la rêve. On a longtemps cru qu'elle devait être consensuelle et uniforme aux quatre coins du monde. Mais cette langue, dans sa pratique quotidienne – en France ou ailleurs – est loin de connaître l'uniformité. Elle bouge, elle évolue, elle diverge constamment et inévitablement avec les individus, les univers sociaux, et les circonstances qui accompagnent sa pratique, tant il est vrai que ses formes sont influencées par les habitudes locales. C'est là qu'il convient, dans les termes d'André Martinet dans Walter H. (1998 : 9), de rappeler qu'une langue est, tout ensemble, le support de la pensée – une façon d'ordonner sa représentation du monde – et un instrument de communication qui permet aux gens de s'entendre. Selon son éducation, selon ses goûts, chacun mettra l'accent sur la priorité de l'une ou l'autre de ces fonctions. La réflexion d'André Martinet est intéressante en ce qu'elle incite à apporter une attention toute particulière aux usages de chaque langue vivante dans son cadre géographique. Là où elle prend son essor et où elle puise son dynamisme. Là où elle se déforme et se forme, riche des usages linguistiques locaux et de la rencontre d'autres réalités.

2-1. Le français dit de « référence » impose-t-il toujours – partout – sa loi ?

Le parcours proposé dans cet ouvrage permet de nuancer très nettement l'idée largement répandue selon laquelle c'est le français dit de référence, le français tel qu'il est supposé être parlé par le locuteur natif, le français enseigné qui impose toujours – partout – sa loi. Bien au contraire, il montre que les caractéristiques du français ici ou là sont le produit de l'histoire des peuples qui le parlent (voir chap. 4). Ses caractéristiques sont une histoire fortement assujettie à la géographie. Ici ou là, en effet, l'objet langagier est imprégné de la culture, des symboles, des paysages et des odeurs du lieu de son utilisation et de son appropriation, tant il est vrai qu'il fait alors l'expérience d'appartenir au lieu, de vivre selon ses rythmes, d'avoir pour destinée sa destinée, forcé qu'il est d'être à l'image même du lieu habité et d'exister autrement qu'à la surface des choses. C'est *ici*, donc, est comme l'artère qui distribue le sang dans le corps du langage et qui ramène par conséquent la vie dans ses tissus. En vérité, la langue nous place devant un paradoxe. D'une part, la langue réfère – par delà les lieux, si repérables soient-ils – au « langage universel ». Ses différentes manifestations n'ont alors rien de purement circonstanciel. Par delà ses manifestations, mieux à travers leur multiplicité et leur diversité, une même dimension de l'expérience de l'homme – sorte de toile de fond – se réitère avec insistance. D'autre part, la langue parlée par une communauté donnée – éclatée, toujours dans un questionnement passionné du lieu – porte en elle de la géographie, où un enjeu ontologique vient se signifier. En cela, elle n'est jamais qu'un fragment du réel envahi par la luminosité du « lieu tangible ». La langue apparaît alors à la fois comme ce que nous avons de plus propre, de plus singulier, de plus caractéristique et de plus commun, de plus communautaire, de plus universel. D'où ce va-et-vient fertile entre le « langage universel » et la langue parlée par une communauté donnée.

Nous le disons « lieu tangible », ce lieu¹² – cet univers, cet espace –, pour la raison qu’il incarne aux yeux du sujet parlant la « réalité », celle qu’il connaît, celle qui le surprend et le charme, l’émeut, le captive, l’enthousiasme à tel point qu’il la croit don permanent. C’est ce « lieu tangible » qui devient corps du langage. Et cette perception s’exprime par des mots – parce qu’ils parlent – toujours prêts à en rendre toute l’ampleur, comme celle que le locuteur congolais envisage lorsqu’il parle – une telle créativité ne se révélerait-elle pas comme une célébration de la langue et une adoration de la force du signifié ? – d’*ethnodémocratie*, de *guerrocrairie*, de *caméléon politique*, de *mbébisme*, etc. (voir chap. 3 et 4). Parce qu’elle veut saisir le réel, très vite la langue monte les échafaudages de la construction, elle charge son bâti parce qu’elle ne peut – pour amorcer la vérité dans le réel, pour remédier à la crise même du langage – s’habituer à des travaux monotones. Pour manifester sa profondeur spatiale – cette connexion familière et affectivement très étroite avec le « lieu tangible » –, elle allège son langage de sa surcharge de termes « inutiles » au profit de ceux qui ne seraient pas ici vides de substance¹³. La langue se transforme continuellement tout en s’ouvrant au lieu qui change, et à l’imagination. Elle se charge d’énergie quand elle ne contrarie point la libre expression de la pensée vouée à l’événement de l’immédiat, quand elle s’ouvre à l’espace et qu’elle se laisse pénétrer par lui, quand elle donne la parole à la terre, quand elle entre dans la terre, quand elle devient elle-même cette terre pour être appréciée comme telle, quand elle remue les mots et même en invente¹⁴, quand les mots ne sont point privés du mouvement qui compose le sens, parce que, quel qu’il soit, un énoncé se produit et se comprend toujours sur

¹² Du latin *locus*, a une valeur géographique qui entretient des relations avec d’autres lieux. Il se différencie alors de l’espace en ce qu’il est unique et peut donc se définir comme une partie de l’espace réel. Cf. *Le Dictionnaire étymologique de la langue française*, 1938, Éd. Larousse.

¹³ Voir par exemple : *militaro-fasciste*, *mili-tueur*, *champagné*, *politicaillerie*, *politicardiose*, *politique biphasique*, *homme du 5 février*, *kilikiliser*, etc.

¹⁴ Voir par exemple : *démocrachie*, *démocraticide* [...], *ethniser*, *ethnodémocratie*, *ethno-régional*, *ethno-régionaliste* [...], *guerrocrairie*, *guerrologie* [...], *politicaillerie*, *politicardiose* [...], etc., chap. 3.

un lieu – sa *spaciosité* alors s’annonce inéluctable – et un moment donnés de la langue et du sens, quand les mots jaillissent comme s’ils voulaient laisser le temps de mesurer le rapport de leur fréquence temporelle dans l’ « univers tangible » du sujet parlant, quand ils semblent dialoguer à travers « l’épaisseur de l’espace et du temps présents » et jalonner un chemin de l’avenir, où une prolongation de l’acte immédiat se fait possible, quand ils permettent au sujet parlant de libérer une expression jusque-là enclose par le langage, quand sinon une espèce d’euphorie langagière, du moins une sorte d’animation s’opère dans le langage avec le souffle vital de l’espace¹⁵. Car une langue peut dire tout, toute langue peut tout dire et n’importe où, d’autant que le langage ne parle que comme altération – comme trouble – du langage en tant que éclaté, écartelé, dévié, malléable, ouvert : malaise que le langage récupère aussitôt comme sa validité, sa santé, sa force, son équilibre, sa puissance et son pouvoir. Ainsi la langue franchit subtilement les barrières de l’espace, du temps, de la culture, *etc.*, pour entreprendre d’atteindre le réel, parce que c’est à l’assaut de l’hermétisme même du réel que le langage part, pour sonder les choses de l’existence qui semblent quelquefois, aux yeux de certaines personnes, inaccessibles par une langue venue d’ailleurs. Même venue d’ailleurs cependant, la langue veut saisir la perception authentique qui réveille, à la lecture du réel, des mots, des sens, des connotations pour suggérer la chose dans toute sa vibration intérieure, pour aboutir au sens dans une tentative d’atteindre l’essence du monde et en vue de rebâtir une économie de l’être au monde. En cela, la langue est un moyen privilégié pour appréhender le monde parce qu’elle renvoie directement aux choses en même temps qu’elle relance une

¹⁵ Il est utile ici d’évoquer quelques exemples : *boukoutage, boukoutoire, boukoutatorium, boukouter, bouteur [...], marcher en mbéba, rouler en mbéba, travailler en mbéba, vivre en mbéba, mbébalogique, mbébao, mbébaojéhovao, mbébaotire, mbébisme, mbébiste, etc.*, voir chap. 3. Le sujet parlant joue avec les langues en présence tout en gardant cependant une certaine cohérence – parce qu’il a la possibilité de le faire, et l’innovation se trouve alors stimulée. Dans les espaces plurilingues – et donc de contact de langues –, en effet, l’hybridation (ou métissage) linguistique attire depuis de nombreuses années l’attention des sociolinguistes.